

NOTE D'INFORMATION RHIPA 03 & 04 MARS 2018

RAID HIVERNAL DE PATROUILLES ALPINES DE L'UNOR



Organisé par l'Association des Réservistes de Savoie, Association membre de l'UNOR (Union Nationale des Officiers de Réserve), avec le concours de l'adjoint du DMD de la Savoie, et soutenu par le 13^e BCA.

Lieu : TIGNES-LES BOISSES

Date : 3 et 4 MARS 2018.

Parcours à skis (dimanche matin)

Parcours chronométré (noté sur 1.700 points) nécessitant skis et peaux de phoque par équipe de trois militaires de réserve (grade indifférent).

Durée, Dénivellation : 3 heures (maximum) avec environ 1000 mètres de montée, et dé-phoquage-re-phoquage possible.

Tenue: militaire uniforme par équipe ; tenue tradition ou ancienne acceptée si uniforme dans l'équipe

Composition du sac : Coupe-vent (haut de goretex), gourde, vivres de course, paire de gants supplémentaire, couverture de survie ou équivalent, ... 1 pelle et 1 sonde par équipe.

NB : des pénalités pourront être appliquées pour sac non conforme, défaut de cohésion ou non-respect du tracé.

Epreuves pratiques (Samedi après-midi, soirée et dimanche matin)

- Observation et topographie de montagne – 100 points - (samedi soir après repas);
- Sécurité en montagne – 100 points - (samedi soir après repas);
- Connaissance des Alpes – 100 points - (samedi soir après repas);
- Recherche ARVA – 200 points – (samedi après-midi de 14h00 à 18h00).
- Tir à la carabine Laser (type biathlon) - 100 points – (samedi après-midi de 14h00 à 18h00).

Tenue : tenue de montagne au chalet (pantalon de montagne + Pull-over) à défaut tenue combat au chalet

Hébergement : Poste de montagne du 13^e bataillon de chasseurs alpins pour les organisateurs, les compétiteurs militaires de réserve et les réservistes honoraires.

Accueil : En gare de BOURG-SAINT-MAURICE pour l'arrivée en provenance de PARIS et au poste de montagne le samedi à partir de 13 heures. A préciser obligatoirement sur la fiche d'inscription.

Repas : Assuré du samedi soir au dimanche midi.

Participation aux frais : 32 € par personne pour les militaires honoraires ou militaires non convoqués – 16€ par personne pour les militaires convoqués par leur corps en application de la NDS du 13^e BCA. Ce tarif correspondant à l'hébergement, l'alimentation, l'organisation et un souvenir de l'épreuve (à verser à l'arrivée au poste de montagne).

Récompenses : la coupe du challenge " Colonel STUMM " récompensera l'équipe qui fera le meilleur temps au parcours.

Renseignements complémentaires et fiches d'inscription (par courriel) :

Lieutenant-colonel MIGUET (ARS) tél. personnel: 0033 (0)6 60 76 61 99 - Courriel: miguet.jc@wanadoo.fr

Les inscriptions seront reçues jusqu'au **15 février 2018**. L'effectif est limité à 20 équipes de 3 skieurs (dans l'ordre des inscriptions). Pour faire ce parcours, il est nécessaire d'avoir un niveau de ski au moins égal à celui du Brevet de Ski militaire (B.S.M.), d'avoir passé une visite médicale dans les douze mois précédents, d'être convenablement assuré.

